

GENES DIFFUSION Coopérative 3595 ROUTE DE TOURNAI FRAIS MARAIS LEZ TOURNAI 59500 DOUAI

ATTESTATION D'ASSURANCE

valable (*) du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

Nous soussignés, GROUPAMA NORD-EST, certifions par la présente que GENES DIFFUSION Coopérative 5900 DOUAI et les assurés additionnels :

- > UNION GENES DIFFUSION
- > GENES DIFFUSION SAS
- ➢ GENES DIFFUSION IMMOBILIERE ET FINANCIERE
- ➤ IMEVIA SAS
- > SAS GD BIOTECH
- > CIA DU PERCHE

sont garantis par le contrat n° 85020384N 2520 pour les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile qu'ils peuvent encourir dans le cadre de leurs activités suivantes :

- Entretien et production de semences de reproducteurs mâles bovins, porcins, caprins et lapins, à l'exclusion des équidés, pour la monte publique ou privée et autres opérations liées directement aux programmes de mises à l'épreuve.
- Insémination artificielle (y compris synchronisation des chaleurs). Mise en place de la semence et autres opérations directement liées à la reproduction et à l'amélioration génétique des espèces animales susvisées.
- Transplantation embryonnaire bovine : Prélèvement et mise en place avec ou sans fourniture d'embryons et autres opérations liées telles que le stockage, le conditionnement, la congélation et le sexage.
- Constat de gestation sur les femelles inséminées ou porteuses.
- Prélèvements biologiques et analyses à finalités génétiques et de reproduction. Vérification de compatibilité génétique.

Groupama Nord-Est - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles du Nord-Est 2 rue Léon Patoux - 51686 Reims Cedex 2 - 383 987 625 RCS Reims Entreprise régie par le code des assurances et soumise à l'ACPR, 4 place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09 Tél. 03 26 97 30 30 - www.groupama.fr



- En qualité d'organisme agréé au sens de l'article L 653-3 du code rural pour les espèces bovines et caprines :
 - ✓ Suivi des demandes de certificats raciaux ou pedigrees, coordination et réalisation des prestations de pointage.
 - ✓ Coordination et organisation des services d'appui et de conseil en matière d'améliorations génétiques et de reproduction.
- Vente de petits matériels et produits divers, utiles aux opérations d'insémination ou destinés au simple entretien ou confort de l'animal.
- Commerce d'animaux vivants à titre occasionnel destinés à l'abattage.
- Vente de semences porcines.
- Toute activité en lien avec la santé et le développement de tests en matière agroalimentaire et vétérinaire (notamment autre que l'activité en matière humaine).
- Approvisionnements de tous compléments alimentaires.
- Désinfection et désinsectisation d'étables.
- Pesage et suivi des animaux (contrôle des performances).

La présente attestation vaut simple présomption d'assurance pour la seule période indiquée ci-dessus et ne peut engager l'assureur en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère et dont l'assuré a pris connaissance.

(*) Attestation valable sous réserve de toute modification, suspension, annulation ou fin d'effet du contrat qui interviendrait postérieurement à la date de la présente attestation.

A Reims, le 15 janvier 2025

ATTENTION:

Document original établi en un seul exemplaire à photocopier chaque fois qu'il vous en sera fait la demande.

Toute mention manuscrite en dehors de la signature est réputée non écrite.

Pour Groupama par délégation, Laurence BAUDUIN

2 Sandin